Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212902258-20260413-2026_0025-DE

Mairie
POULDREUZIC
Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à 18h30 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire Monsieur Philippe RONARC'H.

Convocation : 07/04/2026

Membres en exercice : 19

Etaient présents :
Mesdames : Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Christelle GUEZENGAR, Marie-Pierre COSQUER, Nathalie CROUZIER, Corinne RAPHALEN, Martine COIC,
Messieurs : Philippe RONARC'H, Hervé LE COZ, Olivier BODILIS, Olivier LAURAIN, Jacques DYONIZIAK, Mickaël LE COZ, David BRIEC, Olivier CHAPPEY, Patrick ABRY, DEULCEUX Jean

Absents excusés : Laetitia LE GURUN procuration à Olivier BODILIS, Marion LE GOFF

Secrétaire de séance : Hervé le COZ

****

Objet : Délibération n°2026 – 00025 – Affectation des résultats 2025 Budget Lotissement « Ilot Cœur de bourg »

Madame VIVIEN, adjointe en charge des finances rappelle que le compte financier unique 2025 du budget lotissement fait apparaître les résultats suivants :

Résultats reportés	
Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	25 800,28 €
Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	23 603,71 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent) de la section d'investissement de :	-84 074,72 €
Un solde d'exécution (Déficit) de la section de fonctionnement de :	35 000,00 €
Restes à réaliser en section d'investissement	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoins net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement – déficit.

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212902258-20260413-2026_0025-DE

Voici les propositions de reports :

Ligne 001	
Déficit d'investissement reporté (D001) :	58 274.44 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	58 603.71 €

Après délibération, le Conseil Municipal prend acte du report des résultats 2025.

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 13 avril 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire, Philippe RONARC'H

Le secrétaire de séance, Hervé LE COZ

MAIRIE DE POULDREUZIC
R.F.
29710 (Finistère)

Visa de la préfecture : .....
Délibération rendue exécutoire par publication à compter du .....
Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication